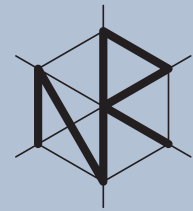


# LA CÔTE, UN TERRAIN DE JEU ? DE L'UTILITAIRE AU RÉCRÉATIF

DE BARBARA EVRARD

Presses Universitaires de Rennes,  
Coll. Espace et territoires, Rennes, 2014, 289 p.



NATURE  
RÉCRÉATION &  
Mars 2017 - n°3

LECTURES  
CRITIQUES

Entre autorité, laisser-faire et concertation, les autorités locales et territoriales peinent à gérer l'impact des activités physiques de nature sur le marché économique et sur l'équilibre social et environnemental des territoires. Barbara Evrard, socio-géographe, maître de conférences en STAPS et rattachée au laboratoire CETAPS depuis 2014, travaille essentiellement sur l'étude du sens et de la place des activités physiques sur les territoires. Au travers de cet ouvrage édité par les PUR, l'auteur s'applique d'une part, à rendre compte précisément de la place et de l'influence des activités physiques de nature comme « marqueur de médiance » (p. 10), sur l'homme, la société et l'environnement littoral. Pour y parvenir, elle prend appui sur l'exemple de la Côte d'Albâtre, littoral située en Haute-Normandie. D'autre part, cet écrit vise à déterminer les sources de conflits, engendrés directement ou indirectement par la présence des activités physiques de nature. Ceci afin de définir quelles sont les « médiations territoriales » (p. 10) appliquées à l'ensemble des parties prenantes d'un conflit, c'est-à-dire, quelles sont les solutions et les procédures utilisées par les institutions publiques pour atténuer les tensions et amener à un accord.

Dans un premier temps, l'auteur s'intéresse tout particulièrement aux caractéristiques des littoraux, aux loisirs et aux activités physiques de nature pratiquées sur ces espaces ainsi qu'aux profils des pratiquants tout en dressant plusieurs typologies de pratiques, d'espaces et de pratiquants. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, la côte d'Albâtre connaît son plus haut succès touristique. Elle est regardée comme un littoral dénué de toute urbanisation, où l'on vient se ressourcer, soigner sa

**Océane DUPAS**

Master STAPS Sport  
et Sciences Sociales,  
Administration,  
Territoires, Intégration,  
Université de Bretagne  
Occidentale, Brest  
[oceane.dupas@laposte.net](mailto:oceane.dupas@laposte.net)

santé et élever son niveau de bien-être. Cette image tend à disparaître aujourd'hui. Connue plus particulièrement pour son activité économique industrielle et ses espaces urbanisés construits rapidement après la guerre, le territoire révèle pourtant des caractéristiques paysagères intéressantes et singulières : un patrimoine naturel extraordinaire, pittoresque et protégé (des plages de galets, de hautes falaises blanches, une mer la plupart du temps déchaînée) notamment. D'après l'auteur, à première vue, la côte d'Albâtre semble peu propice au développement des activités physiques de nature en raison de nombreuses contraintes naturelles (les éboulements de falaises, l'accessibilité difficile du rivage et conditionnée par la marée etc.). Néanmoins, non sans difficultés pour autant, les activités physiques de nature existent et cohabitent avec d'autres activités présentes sur ces littoraux relevant des secteurs économiques primaire et secondaire (agriculture, tourisme, etc.).

Considéré autrefois comme un espace repoussant de par ses inconvénients pour vivre, voire perçu comme un danger, le littoral est désormais bel et bien lieu d'attractivité pour vivre, soit, mais pour se divertir surtout. Dès lors où le temps de loisir augmente, où les activités récréatives prennent de plus en plus de place dans le quotidien, l'attention qui leur est portée (par les individus comme par les personnes morales) évolue jusqu'à devenir un marqueur d'identité : « Dans et par les activités récréatives, l'individu à la fois se divertit et se crée lui-même. » (p. 53). Les activités physiques et sportives récréatives, caractérisées principalement par les activités physiques de nature, sont très prisées sur la côte d'Albâtre. La dénomination « activité physique de nature » intègre de nombreuses activités et comprend aussi une hétérogénéité tant dans leurs formes de pratique que dans les espaces investis et le matériel utilisé. Barbara Evrard s'inspire de différents modes de classifications mis en avant par des auteurs comme Jean Corneloup et Philippe Bourdeau pour faire émerger toutes ces richesses et ces enchevêtrements de pratiques. Ces méthodes montrent que les activités physiques de nature peuvent être libres ou payantes, qu'il peut y avoir un encadrement ou non, une organisation territoriale ou non, l'existence d'un aménagement de site et des règles de pratique ou pas, etc. Cette diversité rend difficile un inventaire exhaustif. Afin de saisir toutes les disparités de pratiques, l'auteur dresse également une classification en quatre catégories d'espaces de pratiques sur la côte d'Albâtre : les activités nautiques (voile, kite-surf, canoë-kayak, etc.) se pratiquant de manière autonome ou organisée (sur les ports de plaisance puisque les plages de galets rendent difficile la mise à l'eau), les activités aquatiques (baignade, plongée, surf, etc.) davantage exploitées sous une forme auto-organisée, tout comme les activités terrestres (pêche à pied, randonnées, activités de plage, etc.). La dernière catégorie correspond aux activités aériennes (parapente, cerf-volant, parachute, etc.). À partir de cette classification et à l'aide d'une enquête par questionnaire et d'entretiens semi-directifs, l'auteur révèle un profil type de pratiquant : un homme, polyvalent et puriste, employé ou cadre avec de hauts revenus. Il peut être explorateur (il



s'agit alors de jouer avec les éléments), conservateur (la pratique est plus traditionnelle et s'exprime sur de la contemplation), plagiste (l'activité est plus ludique que sportive) ou immergé (la pratique est sous-marine). La plupart sont des locaux ou des habitants « seinomarin » habitués de la côte, se tournant de façon régulière vers des espaces de pratique difficiles d'accès et peu connus. Ils pratiquent sur l'ensemble de l'année.

La diversité de pratiquants et de pratiques physiques de nature prouvent que la côte d'Albâtre est accessible malgré les apparences. Toutefois, cette diversité aboutit à des formes de conflits d'intérêts ralentissant la prise de décision et entraînant alors une sorte d'inertie d'actions et d'engagements. D'un côté, les pratiquants d'une même activité physique de nature ou les pratiquants d'activités physiques de nature différentes se disputent le terrain de jeu. D'un autre côté, les organisations publiques aussi se disputent le terrain et parfois sont indécises ou incertaines quant à sa gestion. Dans un deuxième temps, l'ouvrage se penche donc sur les acteurs de la côte d'Albâtre qui influencent et contribuent à son dynamisme et affiche leurs actions menées et envisagées, vis-à-vis ou en lien avec les activités physiques de nature. L'ouvrage met en confrontation les représentations (notamment la perception, la croyance et l'acceptation) des activités sportives récréatives et montre enfin les différents problèmes et conflits d'usages, propres à tous les publics présents sur la côte.

Sans parler des conflits entre pratiquants d'activités physiques de nature, entraînés par la confrontation des niveaux de pratiques, la provenance géographique et le partage des sites de pratiques, il existe une opposition entre pratiquants et professionnels. Sur le territoire étudié, nous observons une disqualification de certains usages par les institutions publiques. Ici, la stigmatisation des motorisés, trop néfastes à l'environnement et aux espaces naturels. Là, la pêche à pied, interdite sur certaines parcelles des sites de pratiques pour des causes attachées à un problème de sécurité. Des confrontations moins visibles mais plus déterminantes sont d'actualité; elles sont dues au nombre trop important d'intervenants engendrant une confusion dans la répartition des compétences et pose une contrainte dans la gestion des littoraux. Effectivement, les différents usages tentent d'être organisés, aménagés et animés par différents services publics et plusieurs structures à la fois : l'État, la région, le département, les communes, les ports de plaisance, les commerces spécialisés (revendeurs d'articles sportifs) et les associations sportives ou environnementales. Chacun des acteurs a sa propre représentation des littoraux et sa propre conviction quant à l'utilisation des espaces de la côte d'Albâtre. L'auteur prend l'exemple du site d'Antifer et du projet d'un port méthanier qui a vu le jour en 2006. Lorsque les associations environnementales luttent contre la mise en place du projet pour le respect des zones protégées, le porteur du projet le défend en affirmant sa viabilité par la création d'emplois et une relance économique. Alors que l'État aspire d'abord à un espace industriel utilitaire d'échelle européenne, le département

quant à lui, au même titre que les communes et leurs regroupements, cible un territoire tourné vers les loisirs actifs en faveur des locaux comme des touristes.

En plein cœur des mesures de simplification du « millefeuille territorial » caractérisées par la réduction du nombre de régions en France déjà en cours, la suppression future des conseils départementaux et de la clause de compétence générale, Barbara Evrard s'interroge sur les causes d'un tel remaniement au regard des transformations des activités physiques, reflet de l'évolution des sociétés modernes. La gestion des politiques sportives pose les mêmes problèmes de superposition des compétences territoriales. C'est pourquoi elle soumet un véritable outil permettant de cerner les facteurs conflictuels et de négociations sur un territoire propice ou habité par des activités physiques de nature. De part et d'autre, elle met en avant les difficultés que présentent les institutions publiques à jouer leur rôle de médiateur. Partant d'une étude pluridisciplinaire (à la fois géographique et sociologique), elle explicite le cheminement des mutations sociales et sociétales en termes d'espaces, de modes et de représentation des pratiques. La complexité d'une gestion parfaite d'un littoral est d'autant plus compréhensible.

Destiné aux institutions publiques principalement et à tous les acteurs économiques ou associatifs actifs sur un territoire, cet ouvrage leur donne la possibilité de surmonter un conflit lié, de près ou de loin, aux activités physiques de nature. Comprendre les rapports sociaux et spatiaux entre pratiquants, entre professionnels puis entre pratiquants et professionnels, permet d'appréhender les différentes confrontations. Enfin, l'ouvrage peut aussi bien intéresser les étudiants en Sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives et en Sciences Humaines, que les étudiants en Géographie et en Aménagement des territoires. Finalement, l'auteur ouvre une toute nouvelle réflexion : quelle « nature » voulons-nous ? Sous-entendu : Quel projet doit-être prioritairement engagé quand il s'agit d'un bien commun, et comment voulons-nous finalement gérer les territoires ? Une gestion d'ensemble ou une gestion locale du littoral, une gestion d'abord écologique, ou seulement en second plan ?